

PROGRAMMATION 2014/2015 : ARTS VISUELS

CONSIDERANT les propositions d'expositions ci-dessous :

- Exposition d'été 2014 : Yves Picquet « Hors traces » du 24 mai au 20 juillet :

Dans le cadre de l'exposition d'été présentée à l'espace culturel Lucien Prigent, le plasticien Yves Picquet présentera une rétrospective de ses œuvres des années 80 à nos jours. Les visiteurs pourront découvrir un univers complet : peinture, sculpture, livres d'artiste.

- Exposition d'automne 2014 : « Au fil du conte » du 20 septembre au 23 novembre :

Le public sera invité à se glisser dans le monde du conte par la magie d'une plasticienne, Corinne Cuenot et d'une conteuse Zaz Roznet, qui s'emparent des histoires traditionnelles, les revisitent et nous offrent des visions très personnelles et pleines de poésie. Les visiteurs pourront découvrir sur les 2 étages les parures en fil de fer de la plasticienne Corinne Cuenot. Elle sera associée à une illustratrice jeunesse qui présentera des planches originales (contact pris avec l'illustratrice Aurélia Fronty mais non formalisé à l'heure actuelle).

- Exposition d'été 2015 : Guillaume Castel du 23 mai au 19 juillet 2015 :

Pour son exposition d'été, l'espace culturel laissera carte blanche au plasticien Guillaume Castel afin que le public aille à la rencontre, dans les salles d'exposition mais aussi dans le parc, d'un univers où se croisent formes végétales et matières brutes.

CONSIDERANT l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Culture - Patrimoine » en date du 4 juin 2014,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les contrats nécessaires à la mise en place de ce programme d'expositions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 24 juin 2014

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 3.0. JUIN 2014

Et de la publication, le... 0.1. JUL. 2014...

Fait à Landivisiau, le... 3.0. JUIN 2014...

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL



Reçu à la Préfecture
du Finistère le

02 JUL. 2014